

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Le dix-huitième jour du mois de janvier deux mille-vingt-deux se tenait, à 19h11, en visio-conférence, une assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale G.E.A.N.T..

**SONT PRÉSENTS :**

Mme Isabelle Thibeault, présidente et représentante d'Albanel  
M. Vincent Beckert, représentant de Girardville  
Mme Carole Bouchard, représentante de Saint-Edmond-les-Plaines  
M. Daniel Boisclair, vice-président et représentant de la Ville de Normandin  
M. Léon-Paul Darveau, représentant de Saint-Thomas-Didyme

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Mme Lyne Groleau, directrice générale  
Mme Nadia Genest, greffière-trésorière

**1.- Ouverture de la séance**

Mme Isabelle Thibeault souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes-ressources.

**2.- Administration**

**2.1) Revue de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles**

01-01-2022

Il est proposé par M. Léon-Paul Darveau, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil administration de la Régie intermunicipale GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté, et en y laissant la possibilité d'y ajouter des sujets.

**2.2) Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2021**

02-01-2022

Il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'exempter la lecture et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2021.

**2.3) Suivi au procès-verbal**

Aucun

**2.4) Déclaration des conflits d'intérêts**

*M. Vincent Beckert déclare qu'il est pompier pour la Régie.*

**2.5) Liste des comptes de décembre 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité des finances a analysé tous les comptes de décembre 2021 lors d'une rencontre distincte à cette fin et que le tout est à la satisfaction des représentants dudit comité;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'accepter les comptes du mois de décembre 2021, et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels;

03-01-2022

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Daniel Boisclair, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil d'administration approuve et entérine le paiement des salaires, des comptes de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de décembre 2021 pour un montant de 162 991.49 \$. Le tout, tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil d'administration de la susdite Régie Intermunicipale, après avoir été soigneusement vérifiées par le comité des finances.

#### **2.6) Paiement – assurance 2022**

**ATTENDU QUE** la Régie a reçu le renouvellement des assurances accident pompiers pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022;

04-01-2022

Il est proposé par Mme Carolle Bouchard, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser le paiement des assurances pour l'année 2022 au montant de 1 395.20 \$ taxes incluses.

#### **2.7) Dépôt – Liste des contrats comportant une dépense totale de plus de 25 000 \$**

La greffière-trésorière dépose la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, ou une dépense totale de plus de 25 000 \$, tel que le stipule l'article 961.1 (2) du code municipal.

#### **2.8) Renouvellement adhésion ADMQ – Greffière-trésorière**

**CONSIDÉRANT QUE** l'adhésion à l'ADMQ est dans l'intérêt de la saine gestion de la Régie;

**CONSIDÉRANT QUE** l'association des directeurs municipaux du Québec offre de nombreux services qui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances tout en favorisant les échanges entre les membres et l'établissement d'un réseau de contacts;

05-01-2022

Il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** ce conseil autorise le paiement de 569.13 \$, taxes incluses, pour l'adhésion de Madame Nadia Genest, greffière-trésorière, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

### **3.- Direction générale**

#### **3.1) Politique administrative**

La directrice générale mentionne qu'il y a des rencontres en cours pour le renouvellement de la Politiques administratives des cadres.

### **4.- Sécurité Incendie**

#### **4.1) Statistiques du service incendie**

Il est déposé aux administrateurs les statistiques du service incendie pour l'année 2021. Il a eu 81 interventions comparativement à 67 dans l'année 2020.

#### **4.2) Rapport annuel 2020**

06-01-2022

Il est proposé par M. Léon-Paul Darveau, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil d'administration accepte tel que présenté le *Rapport annuel 2020* de la Régie Intermunicipale G.E.A.N.T.

**QUE** le rapport annuel 2020 sera transmis au Ministère de la Sécurité Publique ainsi qu'à la MRC de Maria-Chapdelaine.

#### 4.3) Comité – Régie incendie (MRC)

La présidente informe le conseil sur les changements à venir avec le schéma de couverture de risques.

#### 4.4) Résolution – Paiement achat d'équipements

07-01-2022

Il est proposé par M. Daniel Boisclair, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil autorise le paiement des factures pour l'achat d'équipements en sécurité incendie pour les fournisseurs suivants:

- Nettoyeur Net plus	2 430.68 \$
- Horizon	3 522.82 \$
- SP Médical	3 821.34 \$
- Daniel Dupuis	3 655.23 \$
- L'Arsenal	10 886.98 \$

### 5.- Sécurité civile

#### 6.- Administration

##### 6.1) Résolution – Paiement achat d'équipements

**ATTENDU QUE** l'Aérodrome Lac St-Jean a demandé les services professionnels pour la réalisation d'un règlement de gestion contractuelle;

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale GEANT doit refaire son règlement sur la gestion contractuelle ainsi que le règlement sur la délégation de pouvoir;

08-01-2022

Il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil d'administration propose à l'Aérodrome de partager le coût pour la rédaction et la vérification du règlement de gestion contractuelle et de délégation de pouvoir à part égale entre la régie et l'aérodrome.

#### 7.- Urbanisme et environnement

##### 7.1) Destitution – Inspecteur en bâtiment

**ATTENDU QUE** les administrateurs ont un suivi régulier de la Division – Urbanisme et Environnement;

**ATTENDU QUE** le 9 décembre 2021 une communication a été transmise à l'employé 10-0500;

09-01-2022

Il est proposé par M. Daniel Boisclair, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE DESTITUER** l'employé 10-0500, à compter du 4 février 2022;

**DE DONNER** instructions à M. Denis Desmeules, directeur – Division Urbanisme et environnement, d'acheminer copie de la présente résolution à l'employé 10-0500;

**DE L'AUTORISER** à donner effet à la présente résolution.

##### 7.2) Reddition – Entente entre la Ville de Normandin et les municipalités de Girardville, St-Edmond-les-Plaines et St-Thomas-Didyme

**ATTENDU QUE** les municipalités de Girardville, St-Edmond-les-Plaines, St-Thomas et la Ville de Normandin ont signé une entente pour la prestation de services en inspection municipale en décembre 2020;

**ATTENDU QUE** dans l'entente de services entre la Régie et la Ville de Normandin pour les services en inspection municipale, il est prévu que la greffière-trésorière effectue la Reddition

de compte pour les services rendus aux municipalités pour la période de janvier à septembre 2021;

10-01-2022

Il est proposé par Mme Carolle Bouchard, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'approuver la reddition de compte pour les services rendus en inspection municipale;**

**D'autoriser la greffière-trésorière à facturer les municipalités participantes à l'entente pour les services rendus tel que proposé;**

**D'autoriser le paiement à la Ville de Normandin pour un montant de 110 866.85 \$.**

### **8.- Assainissement des eaux usées et Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable**

#### **9.- Sécurité et Bien-être du milieu de vie**

##### **9.1) Paiement – PG Solutions (Gestipattes)**

**ATTENDU QUE** l'offre de PG Solutions pour l'acquisition a été acceptée par la résolution 54-09-2021;

11-01-2022

Il est proposé par M. Léon-Paul Darveau et appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents,

**D'autoriser le paiement de la facture CESA47092 pour un montant total de 1 891.23 \$ taxes incluses.**

##### **9.2) Soumission – Médailles de chiens**

Sujet reporté

#### **10.- Affaires nouvelles**

##### **10.1) Paiement – Ville de Normandin – Rapport d'analyse**

**ATTENDU QUE** les municipalités de Girardville, St-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et St-Thomas-Didyme ont demandé en 2019, un rapport d'analyse sur le plan de gestion des eaux dans le secteur GEANT;

**ATTENDU QUE** la régie ainsi que ses municipalités-membres ont obtenu une aide financière pour soutenir la Coopération intermunicipale pour l'ajout d'un troisième volet en gestion des eaux;

**ATTENDU QUE** le rapport d'analyse est prévu dans le cadre du programme de coopération intermunicipale;

12-01-2022

Il est proposé par M. Léon-Paul Darveau et appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents,

**D'autoriser le paiement à la Ville de Normandin pour un montant total de 6 835.00 \$ pour le rapport d'analyse.**

##### **10.2) Paiement – Ville de Normandin (Formation – Technicien)**

**ATTENDU QUE** les municipalités de Girardville, St-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et St-Thomas-Didyme ont demandé en 2019, un rapport d'analyse sur le plan de gestion des eaux dans le secteur GEANT;

**ATTENDU QUE** la régie ainsi que ses municipalités-membres ont obtenu une aide financière pour soutenir la Coopération intermunicipale pour l'ajout d'un troisième volet en gestion des eaux;

**ATTENDU QU'**il est prévu au programme la formation d'un technicien en eau potable et en eaux usées;

13-01-2022

Il est proposé par M. Vincent Beckert et appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents,

D'autoriser le paiement à la Ville de Normandin pour un montant total de 24 600.00 \$ pour la formation du technicien.

### **11.- Correspondance**

#### **11.1) Municipalité de Girardville – Acceptation Règlement 12-2021**

La correspondance est déposée aux archives.

#### **11.2) Municipalité de Girardville – Acceptation participation formation – Opérateur Hygiène du milieu**

La correspondance est déposée aux archives.

### **12.- Période de questions**

*Aucune.*

### **13.- Prochaine séance**

La prochaine assemblée est le 15 février 2022 à 18h30.

### **13.- Levée de l'assemblée régulière**

14-01-2022

Il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 19h34.

\_\_\_\_\_  
Nadia Genest  
Greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
Isabelle Thibeault  
Présidente

Je, Isabelle Thibeault, présidente, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Isabelle Thibeault  
Présidente